

DISPOSITIF DE MEDIATION FAMILLE / PROFESSIONNEL·LE·S AUTOUR DES BESOINS DE L'ENFANT

29 chemin des Côtes de Pech David — 31400 Toulouse — iac@i-ac.fr — 05 62 17 20 86 — www.i-ac.fr



Institut d'anthropologie clinique
ORGANISME DE FORMATION

SIRET 827 757 477 00019 - APE 8559A

Prestataire de formation 76310860731 - ODPC 5644

Public : Professionnel-le-s de l'accueil, de l'accompagnement ou du soin oeuvrant auprès de personnes en situation d'exil.

Prérequis :

Durée : 2 jours (6 heures)

CONTENU

Description

Issu de la clinique de l'exil, le **dispositif de médiation famille / professionnels autour des besoins de l'enfant** est une proposition de soins psychologiques construite sur l'accueil et l'attention portée aux liens tissés entre les acteurs de l'éducation et du soin qui rencontrent régulièrement un enfant.

L'accueil est destiné à la famille de cet enfant et aux différents professionnels qui contribuent à sa protection et son bon développement. L'enfant concerné peut, avec l'accord de ses parents, participer aux rencontres. De même, la présence d'une personne formée aux techniques d'interprétariat dans le domaine médico-social doit pouvoir être engagée si les participants la demandent.

Il s'agit d'accueillir une problématique repérée par un ou plusieurs adultes impliqués dans la parentalité ou l'accompagnement et les prises en charge de l'enfant.

Ce dispositif est pensé pour faciliter la communication entre enfant, famille et professionnels, mais également pour créer un espace de recherche de solutions originales au blocage repéré par les adultes. À cette fin, le professionnel demandeur est invité à exposer sa demande auprès des acteurs du dispositif en acceptant de se prêter au questionnement, régulé par le psychologue - animateur.

Les rencontres ont lieu à l'IAC sous la conduite d'un psychologue formé à la clinique de l'exil, au partenariat avec interprètes, aux logiques de l'aide sociale à l'enfance et aux enjeux pour les familles, pour l'enfant et pour ses accueillants, des placements judiciaires ou administratifs.

Un objectif essentiel de ce dispositif est de favoriser la reconnaissance mutuelle des mondes qui nourrissent des projets pour un enfant : sa famille et les professionnels.

Par ailleurs, ces rencontres peuvent être le théâtre d'échanges entre des usagers profanes, très souvent en situation de vulnérabilité, et des professionnels en situation de compétence, initiés à des expertises de plus en plus techniques. Dans ces situations, la rencontre entre famille et professionnels s'inscrit d'emblée sous le signe du déséquilibre de leurs positions respectives. Par l'empathie qu'il donne à chaque participant et en s'appuyant sur des règles de communication rigoureuse qui attribuent une même valeur aux paroles de chacun, le psychologue-animateur assure une contenance à la rencontre au cours de séances dont la durée peut atteindre deux heures.

Le dispositif repose sur les concepts clés de la **médiation interculturelle** existant dans le **domaine de la protection de l'enfance** (Bouznah, 2010). Les axes qui structurent ce dispositif :

- reprendre auprès des familles, les logiques d'intervention des professionnels et leur permettre de devenir d'éventuels acteurs de leur propre prise en charge.

Ainsi, les professionnels qui appartiennent souvent à des services différents, voire à des institutions différentes, s'expriment ensemble devant la famille. Cette pratique rompt avec les logiques de cloisonnement très souvent dénoncées.

- permettre la possibilité d'une parole profane dans un monde d'experts, condition indispensable à l'émergence du point de vue des familles et à la mobilisation de potentialités familiales, locales ou communautaires.

Une fois que la famille et les professionnels ont exprimé leurs points de vue, le psychologue-animateur de l'instance propose des pistes de travail qui impliqueront non seulement l'institution pour les soutiens qu'elle peut apporter, mais également la famille dans les ressources qu'elle doit mobiliser pour participer à la protection des enfants.

La finalité de ce **dispositif de médiation famille / professionnels autour des besoins de l'enfant** consiste à créer les conditions d'une coopération avec les familles en associant au mieux responsabilité parentale et protection de l'enfant.

MOYENS HUMAINS

Jonas Roisin est psychologue clinicien et formateur. Il est particulièrement mobilisé par les questions de séparations familiales, d'exils, d'espaces transitionnels et de dynamiques institutionnelles.

MODALITÉS

Sur 2 ou 3 sessions présentiels :

- Temps 1 sans la famille, regroupe les différents professionnels afin que chacun se présente et présente son approche de la situation.
- Temps 2 avec la famille accueillie dans ce groupe de professionnels. Au terme de ce 2e temps, il est convenu de la clôture ou de la suite à donner.

L'iac se réserve le droit d'adapter le déroulé et le contenu de la formation sans préjudice à la qualité pédagogique.

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation. Veuillez contactez notre référente : accessibilite@i-ac.fr

Dernière mise à jour : 22/11/2023